# ONGULÉS FORESTIERS

## Faire de l'équilibre sylvo-cynégétique une priorité



Gaine de protection. *Philippe Van Lerberghe © CNPF*

**La forêt constitue l'habitat naturel des ongulés forestiers (chevreuils, cerfs ou sangliers pour les principaux) qui contribuent pleinement au fonctionnement des écosystèmes. Toutefois, sous l'effet d'une multiplication par dix des populations en quarante ans, l'équilibre sylvo-cynégétique se trouve localement fragilisé, voire rompu. La consommation accrue de fruits forestiers et de jeunes pousses, l'écorçage ainsi que les frottis exercent une pression croissante sur les peuplements, compromettant leur régénération. Afin de limiter l'impact du grand gibier sur les milieux forestiers, il apparaît indispensable de renforcer la recherche d'un équilibre forêt-gibier, en adaptant la régulation des populations aux niveaux de pression observés sur les territoires.**

**Les forestiers le savent bien, le passage de la théorie à la pratique n'est pas toujours aisé. Nous proposons dans ce dossier un tour d'horizon des solutions émergentes ainsi que des témoignages de terrain d'acteurs aussi variés que possible, afin d'inviter (ou réinviter) les propriétaires à s'approprier et à prendre à bras-le-corps cet aspect essentiel de la gestion forestière.**

**Dossier réalisé par Blandine Even et Charlotte Lance**

# Portraits d'ongulés

**En forte expansion depuis plusieurs décennies, les populations d'ongulés sauvages participent au fonctionnement des écosystèmes tout en soulevant des enjeux de gestion forestière.**



Cerf élaphe. *Marie Gautier © CNPF.*

Publié en décembre 2022, le rapport « Les ongulés sauvages de France métropolitaine » s'inscrit dans le programme national d'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese). Réalisé par le Laboratoire d'écologie alpine (LECA) pour le ministère de la Transition écologique, ce travail de synthèse vise à *« caractériser les fonctions écologiques, les services et les contraintes liés à ces espèces afin d'éclairer les politiques publiques »*.

En France métropolitaine, on dénombre dix espèces principales d'ongulés sauvages appartenant aux familles des bovidés, cervidés et suidés. Parmi elles, six sont indigènes : le cerf élaphe, le chevreuil, le chamois, l'isard, le bouquetin des Alpes et le sanglier. À ce groupe s'ajoutent des espèces introduites ou réintroduites, comme le daim, le cerf sika, le mouflon méditerranéen et le bouquetin ibérique. Ces animaux présentent une grande variabilité de masse corporelle, allant de 20 kg pour le chevreuil à plus de 200 kg pour le cerf. Leurs régimes alimentaires diffèrent également, classant les espèces en brouteurs (cueilleurs d'une grande diversité de feuilles) tels que le chevreuil, paisseurs (se nourrissant de graminées) ou intermédiaires tels que le cerf ou le chamois, ce qui favorise leur coexistence dans un même milieu. Sur le plan social, les structures varient de la solitude relative du chevreuil au grégarisme marqué du bouquetin ou du mouflon.

Depuis cinquante ans, les effectifs et la répartition des ongulés sauvages ont progressé de manière spectaculaire sur tout le territoire métropolitain. Le sanglier et le chevreuil occupent désormais la quasi-totalité de l'Hexagone. Le cerf élaphe a également vu son aire de répartition doubler en vingt ans, colonisant 51 % des forêts françaises en 2015 contre seulement 17 % en 1985[1]. Cette dynamique résulte *« d'une gestion cynégétique conservatrice, de réintroductions réussies, de la création d'espaces protégés et de l'abandon de certaines pratiques agricoles traditionnelles »*, souligne le rapport.

## La répartition spatiale des populations : des mécanismes complexes

Le fonctionnement des populations d'ongulés est régi par des mécanismes complexes de densité-dépendance : plus une population est dense, plus la compétition pour les ressources s'intensifie, ce qui dégrade la condition physique des individus et réduit, à terme, leur survie et leur reproduction. Le changement climatique actuel perturbe également ces cycles. Dans le cas du chevreuil, des printemps plus précoces ou des sécheresses estivales marquées affectent la qualité des ressources alimentaires, influençant directement la survie des jeunes et la condition physique des femelles.

Le retour des grands prédateurs, comme le loup et le lynx, constitue une variable supplémentaire à ne pas négliger. Outre l'impact numérique direct par le prélèvement de proies, la prédation modifie le comportement des ongulés. Ce phénomène, décrit sous le terme de « paysage de la peur », force les animaux à arbitrer entre les zones riches en nourriture et les zones refuges sécurisées, ce qui peut influencer leur distribution spatiale et leur impact sur la végétation.

1. « Les ongulés sauvages de France métropolitaine », 2022. Programme EFESE, ministère de la Transition écologique.

## Les ongulés, ingénieurs des écosystèmes : entre services rendus et « dégâts de gibier »

Les ongulés sauvages ne sont pas de simples occupants de la forêt, ils en sont les architectes. En tant qu'*« ingénieurs des écosystèmes »*, ils modulent la disponibilité des ressources pour les autres espèces par des processus physiques, chimiques et trophiques. Le piétinement et le retournement du sol créent des microsites favorables à la germination de certaines graines. Leur rôle dans la dispersion des semences, par le transport dans leur pelage (épizoochorie) ou après ingestion (endozoochorie), est crucial pour maintenir la diversité floristique. Leurs déjections et leurs carcasses enrichissent localement le sol en nutriments (azote, phosphore), accélérant les cycles biogéochimiques. Par l'abroutissement, ils influencent la morphologie des plantes et la croissance des arbres. À une densité modérée, ils peuvent favoriser la richesse spécifique de la strate herbacée en limitant la dominance de certaines espèces arbustives comme la ronce et jouer également un rôle dans le maintien des milieux ouverts. Enfin, leur impact sur le stockage du carbone organique dans le sol fait l'objet de recherches émergentes. Si une herbivorie intermédiaire peut stimuler la production de litière et de racines, une surabondance d'animaux tend à réduire la productivité végétale et peut conduire à une perte de carbone par érosion du sol. Ces interactions soulignent la nécessité d'une gestion équilibrée pour maintenir les bénéfices écologiques tout en limitant les contraintes sur le milieu forestier.



Frottis et écorçage liés à la présence de cerfs. *Patrick Castano © CNPF.*

En effet, l'abondance des ongulés sauvages, principalement les cervidés et le sanglier, peut compromettre le renouvellement des peuplements. Leurs impacts directs, c'est-à-dire l'abroutissement des bourgeons, le frottis et l'écorçage, provoquent des retards de croissance (pouvant atteindre 15 ans pour le sapin), des malformations des semis ou plants (plus ou moins dramatiques selon la ramification de l'essence), une dépréciation de la qualité future du bois voire la mort des jeunes arbres notamment par frottis et casse. Les cortèges d'espèces sont aussi modifiés, les essences les plus appétentes tendent à être éliminées des régénérations, réduisant d'autant la diversité future des peuplements voire leur adaptation au réchauffement climatique. Le sanglier intervient également par la consommation des graines (glands, faines) et le déchaussement des jeunes plants.
La notion d'« équilibre sylvo-cynégétique », définie en 2005 par le Code de l'environnement, impose aux acteurs de concilier une faune diversifiée et la rentabilité des forêts. Pourtant, le diagnostic fait l'objet de divergences de perception notoires : selon une enquête réalisée dans le Tarn en 2014, 67 % des chasseurs considèrent par exemple les dégâts inexistants sur leur secteur, tandis que 68 % des propriétaires forestiers estiment le contraire !

Cette pression repose alors sur les propriétaires forestiers : le coût des protections (clôtures, manchons) peut doubler celui d'une plantation. Contrairement au milieu agricole, l'indemnisation des dégâts forestiers est inexistante, sauf dans de rares cas dans des ACCA[2].

**B.E.**

## D'autres contraintes liées à la cohabitation avec les ongulés

Outre les dégâts à la production végétale, l'abondance des ongulés engendre des impacts sécuritaires et sanitaires majeurs. Les collisions routières et ferroviaires, impliquant principalement le chevreuil et le sanglier, sont en hausse constante depuis les années 1980 en raison du développement des infrastructures et de l'augmentation des effectifs d'animaux. Ces accidents représentent un coût économique important et un enjeu de sécurité publique, avec 11 morts et 300 blessés recensés sur les routes françaises en 2019.

Sur le plan sanitaire, la forte densité humaine, l'augmentation des populations d'ongulés et le développement de l'élevage en plein air multiplient les risques de transmission de maladies. Cette combinaison de facteurs augmente les risques de zoonoses pour les humains, menace les animaux d'élevage et sauvages. La gestion de ces risques repose sur une surveillance épidémiologique coordonnée (dispositif Sylvatub, réseau SAGIR) et l'application de mesures de biosécurité strictes.

2. Association communale de chasse agréée.

# Deux outils pour constater et agir sur une propriété forestière

**Indice de pression des propriétés (IPP) et démarches « Brossier-Pallu » : le CNPF met à l'épreuve ces deux initiatives complémentaires pour évaluer l'équilibre forêt-gibier et contribuer efficacement à son rétablissement. Explications de Sylvain Pillon, chef de projets Environnement et équilibre forêt-gibier au CNPF.**

## IPP : constater et quantifier l'ampleur de la pression du gibier

Suivant un protocole créé il y a cinq ans par le CNPF, l'indice de pression des propriétés (IPP) permet de quantifier l'état de pression du gibier, grâce à l'analyse des peuplements, des signes de présence d'animaux (coulées, couchettes…) et de leur impact sur la forêt (abroutissements, écorçages, frottis…). *« Disposer de données forestières est un enjeu important afin de pouvoir concentrer nos efforts pour rétablir l'équilibre et orienter les actions des forestiers et chasseurs vers les territoires les plus en déséquilibre »,* explique Sylvain Pillon. Évalué par les techniciens du CNPF au sein d'une propriété, l'IPP permet par effet cumulatif de constater l'équilibre ou le déséquilibre (latent ou avéré), à l'échelle d'un secteur, d'un massif ou d'une unité sylvo-cynégétique. *« L'évaluation des signaux de pression suit un protocole national, à faible coût, dont la précision et la fiabilité sont prouvées et résultent d'un investissement important de la part des forestiers »,* ajoute-t-il. Depuis l'été 2026, les données peuvent être relevées *via* une application mobile. *« Les informations sont transférées sur la base de données du CNPF puis versées sur la plateforme nationale forêt-gibier,* précise Sylvain Pillon. *L'indice de pression sur les propriétés a également été validé dans le cadre du baromètre national* [ndlr : en cours de déploiement ; lire p. 26], *qui permettra de fournir un tableau de bord aux décideurs. Il est complémentaire des indicateurs de changement écologique (ICE) » (lire p. 25).*



Formation à la méthode Brossier-Pallu dans les Hautes-Alpes. *Bernard Petit © CNPF.*

## Brossier-Pallu : une démarche collaborative…

Selon la méthode Brossier (CNPF)-Pallu (ANCGG), la restauration de l'équilibre forêt-gibier passe par trois étapes : le constat dans les renouvellements forestiers, afin d'objectiver la présence de dégâts et de les quantifier, puis l'analyse des causes du déséquilibre, et enfin la définition d'un plan d'action commun, à mettre en œuvre rapidement et concrètement selon trois axes : la gestion forestière, les pratiques et modes de chasse et l'organisation administrative de la chasse. *« Des mesures concrètes peuvent être mises en place, par exemple, réaliser 70 % des attributions des plans de chasse avant Noël, pour diminuer les dégâts sur les arbres en début d'année, lorsque la nourriture se fait rare. Quand cette démarche en trois étapes est mise en place, quand les acteurs de terrain acceptent de dialoguer et de construire ensemble, les territoires reviennent à l'équilibre. Il faut que forestiers et chasseurs acceptent de changer leurs pratiques. Le sujet n'est pas vraiment technique mais humain »,* constate Sylvain Pillon.

> « Des mesures concrètes peuvent être mises en place, par exemple, réaliser 70 % des attributions des plans de chasse avant Noël »

Selon Sylvain Pillon, le retour d'expérience du CNPF en matière d'équilibre forêt-gibier a servi de socle à un engagement entre le CNPF et la FNC annoncé en avril 2026. *« Cette nouvelle dynamique s'appuie sur quinze ans d'application de la méthode Brossier-Pallu, qui est déployée actuellement sur 21 sites pilotes,* précise Sylvain Pillon. *Elle confirme le rôle majeur des fédérations de chasseurs pour définir des outils techniques nouveaux permettant de constater et de restaurer l'équilibre. »* Dix nouveaux sites pilotes sont déployés dès 2026, pour un bilan prévu au printemps 2027. *« Les propriétaires forestiers sont invités à contacter leur antenne régionale du CNPF pour proposer leur forêt »,* conclut Sylvain Pillon.

**C.L.**

## Témoignage

# « Des équipes de chasse motivées qui vont dans le sens de la forêt »

**Ludovic Fabre est président du réseau TAGI (Traque-affût Gestion intégrée), qui réunit une quinzaine d'équipes de chasse opérant sur 12 000 hectares dans toute la France. Il prône une chasse s'inscrivant pleinement dans les objectifs sylvicoles du territoire.**

*« J'ai été président de l'Association nationale des jeunes chasseurs pendant une bonne dizaine d'années. Ça a été l'occasion de rencontrer des milliers de jeunes chasseurs partout en France et de voir qu'il existait une vraie attente autour d'une approche différente »,* raconte Ludovic Fabre, qui cite un certain nombre de faiblesses dans l'esprit du public et des difficultés à recruter des jeunes. *« En 2016, j'ai découvert l'école de chasse de Belleval, dans les Ardennes. C'est là que j'ai entendu parler de la traque-affût, à l'occasion d'une formation dispensée par Christophe Launay, gestionnaire du Bois Landry. À l'époque, je chassais en battue classique. Cette technique promettait une efficacité considérable et ça m'a amené à réfléchir : pourquoi faut-il que la chasse soit efficace ? »*

L'occasion de mettre ces principes en pratique s'est présentée dès 2018 avec la création d'une première équipe dans l'Yonne. *« En 2018, Sébastien Chaton, Expert forestier, avait en gestion une propriété de 400 hectares qui cherchait une équipe de chasseurs. J'ai monté une équipe pour copier au mieux ce qui se faisait au Bois Landry, mais dans un schéma plus léger, plus simple, sur une base associative, avec des bénévoles et des amateurs, pour montrer que c'était accessible à toutes les sociétés de chasse. Beaucoup de jeunes nous ont rejoints. Aujourd'hui, la moyenne d'âge de l'équipe est de 30 à 35 ans, avec des cultures cynégétiques très différentes, et qui ont tous à cœur de chasser bien. Ils sont très soucieux des questions de sécurité, respectueux du gibier, avec un esprit ouvert et rigoureux »,* explique Ludovic Fabre.

Le développement de nouvelles équipes sur le même modèle sur d'autres territoires a confirmé que l'organisation et la technique de la traque-affût pouvaient également répondre aux attentes des propriétaires forestiers. *« On commence par définir un projet commun : quels sont les enjeux forestiers dans les années à venir ? On met en place un tableau de bord de la propriété, sur les animaux comme sur la forêt, à l'aide des ICE. À partir de là, on construit le plan de chasse, pour avoir de beaux animaux dans une forêt qui se régénère seule, sans protection. Nous voulons atteindre 100 % des plans de chasse et nous y arrivons quasiment systématiquement, y compris avec des demandes ambitieuses. »*



Mirador. *Marie Gautier © CNPF.*

Les choix sylvicoles et les pratiques de gestion de la forêt peuvent également contribuer à améliorer l'efficacité de la chasse tout en limitant les dégâts de gibier. *« Cela suppose que les itinéraires techniques forestiers soient pensés pour que l'exercice de la chasse soit possible et efficace. Nous apprécions les forêts avec des cloisonnements, parce qu'ils facilitent la traque et les tirs. Lorsqu'ils sont bien conçus, ils apportent aussi de la disponibilité alimentaire au gibier, qui se détourne davantage des essences objectifs »,* indique Ludovic Fabre.

Pour lui, tant la fréquence des chasses que les modalités économiques doivent aussi être pensées au service du projet de gestion. *« Nous réduisons la fréquence des chasses car des chasses trop nombreuses deviennent un facteur de dégâts de gibier. De la même manière, un loyer de chasse élevé donne au chasseur des exigences. Le loyer ne doit plus à mon avis être la priorité des forestiers. Ce qui compte, c'est le projet de chasse et la capacité à constituer des équipes motivées pour aller dans le sens de la forêt »,* prédit-il.

**C.L.**